

« Appel à projets pour des véhicules propres »
Conseil Régional Ile de France

Président : Jean-Paul Huchon

Idée

Lancer un appel à projets visant à diminuer la pollution des véhicules utilitaires et apporter une aide au renouvellement de véhicules utilitaires et à la mise en place de dispositifs de dépollution sur les véhicules utilitaires lourds (+de3,5t).

Objectif

Diminuer la pollution de l'air due aux véhicules routiers et inciter les exploitants de flottes de véhicules franciliens à moderniser et dépolluer leur parc.

Démarche

L'appel à projets s'adresse aux collectivités locales et à leurs groupements, ainsi qu'aux entreprises publiques et aux acteurs ayant une délégation de service public. Le critère de sélection est la diminution de la pollution obtenue au franc investi. Un jury présélectionne les projets, votés par la Commission permanente.

Contenu

L'appel à projets permet le financement de l'acquisition de véhicules utilitaires propres, électriques, GNV et GPL. Ces projets sont assortis d'une convention « véhicules propres » précisant les obligations de chacun et surtout le suivi et le bilan de l'action.

Actions subventionnées en 1999 :

- 33 bennes à ordures propres et silencieuses pour la Ville de Paris et l'objectif de réaliser ainsi, d'ici fin 2000, 30% de la collecte des ordures ménagères ;
- 282 véhicules utilitaires propres pour les aéroports de Paris ;
- le renouvellement de 4 véhicules utilitaires pour le Conseil général de l'Essonne ;
- 6 véhicules utilitaires propres pour la Ville de Clamart.

Moyens

Financement régional : 21,5 M.F.

Bilan

Les actions subventionnées en 1999 ont permis l'achat de 372 véhicules utilitaires propres, pour un résultat de près de 2 tonnes d'oxydes d'azote rejetés en moins chaque année.

L'appel à projets sera étendu aux entreprises privées à partir de 2000.

Commentaire du jury

Démarche originale qui se place dans le cadre d'une politique tous azimuts pour l'amélioration de la qualité de l'air.